



Trottinette électrique :
les codes pour rouler sécurisé



mobilité club
france

obligatoires

- ✓ Sonnette
- ✓ Freins
- ✓ Feux avant et arrière
- ✓ Catadioptres avant, arrière, latéral
- ✓ Contrat d'assurance

#1 Faire le **check-up** de sa trott' pour vérifier que tout y est !



✔ Selle =
interdite

✔ Bridage =
25 km/h

✔ Longueur =
1,65 m max

✔ Largeur =
0,90 m max

#2 Veiller à ce que
sa trottinette soit

dans les clous



✔ Équipement rétroréfléchissant :
- fortement recommandé le jour
- obligatoire la nuit ou le jour si la visibilité est réduite

✔ Casque :
- fortement recommandé
- obligatoire sur décision du maire sur certaines routes

#3 Rouler stylé c'est bien,
mais rouler bien équipé
c'est mieux !

- 
- ✓ 1 trottinette = 1 personne
 - ✓ On a 14 ans minimum
 - ✓ Le téléphone reste au chaud
(dans un sac, dans la poche)
 - ✓ Les oreilles sont au vent
(pas de casque audio ou d'oreillettes)
 - ✓ On oublie alcool et drogue

#4 On ne brave pas **les interdits.**
C'est la garantie pour rester
maître de son engin



- ✓ En ville, emprunter pistes et bandes cyclables quand il y en a
- ✓ Hors agglo, direction les voies vertes et pistes cyclables
- ✓ Ne pas circuler sur les trottoirs sauf si la trottinette est tenue en main



#5 Faire de la rue un lieu **respectueux** de cohabitation



Agir pour une **mobilité**
sûre et durable ***pour tous***